

# VI<sup>ème</sup> CONGRÈS DU SNUipp-GUYANE



## Enseigner à des non francophones

Constat : « Le plurilinguisme des élèves est un problème pour l'école »

En Guyane, le fait que beaucoup d'élèves parlent d'autres langues que celle enseignée à l'école pose souvent problème ; ces élèves auraient non seulement des problèmes de maîtrise de la langue, mais aussi des problèmes dans tous les apprentissages. De même, le fait d'être issu d'une culture orale risquerait de rendre plus difficile l'entrée dans l'écrit.

### 1 - Pourquoi ce qui devrait être un atout se transforme-t-il en handicap ? . . . . .

Les enfants scolarisés sont souvent catégorisés comme étant « francophones » ou « non francophones ». De par son appartenance à une communauté (créole guyanais ou antillais par exemple), un enfant sera considéré comme « francophone », alors que tel autre (d'origine haïtienne par exemple), sera considéré comme « non francophone », indépendamment de son histoire personnelle et familiale. De même l'élève peut être considéré comme « primo-arrivant » ou « néo-arrivant » s'il est nouveau dans le système scolaire guyanais.

Tout enfant est catégorisé, de même

que sa classe ou l'école qu'il fréquente : il y a en Guyane les écoles du littoral, perçues comme relativement « francophones » et celles – lointaines et méconnues – des fleuves ; les villages accessibles (Apatou, St-Georges) et les sites isolés.

Les vœux d'affectation des PE2, ou de mutation après la première année d'enseignement indiquent la hiérarchie entre ces différents sites. Beaucoup de professeurs des écoles stagiaires sont nommés sur le fleuve Maroni à leur sortie de l'IUFM. En raison des nombreuses difficultés (isolement des sites à plusieurs heures de pirogue des

villes, problèmes sanitaires, conditions d'enseignement éprouvantes), la durée des séjours n'excède pas 1 à 2 années.

En 2003-2004, la moitié des enseignants nommés le long du fleuve Maroni (110 sur 225) sont contractuels ou non titulaires (c'est-à-dire pour la plupart dans leur première année d'exercice). En 2009-2010, sur 226 enseignants, il y a 60 contractuels, 43 T1 et 38 T2, ce qui fait 141 enseignants débutants ou, en tous cas, au tout début de leur carrière (seuls 85 enseignants ont plus de 2 ans d'ancienneté).

### 2 - Valoriser et structurer la langue maternelle . . . . .

Lorsqu'il s'agit d'expliquer l'échec scolaire si important en Guyane, on pointe le plus souvent du doigt des difficultés liées à des questions linguistiques, en particulier de la part d'enfants «non francophones». Depuis quelques années, les linguistes qui se sont penchés sur la question nous ont apporté des éléments de réponse : non seulement il est primordial de valoriser la langue maternelle des élèves à l'école, mais également de mieux la structurer : le dispositif des intervenants en langue et culture maternelle, mis en place depuis 1998 par le rectorat (avec le premier recteur à l'époque: Mr Duverger) en partenariat avec des linguistes de l'IRD, compte une trentaine d'intervenants en langue maternelle ; ces ILM interviennent sur toute la Guyane (sur les fleuves, Saint-Laurent, Régina, Kourou, Mana,

Matoury...) (cela concernait 22 % des écoles du département en 2005); ils proposent aux élèves de développer leurs compétences orales mais aussi parfois d'entrer dans l'écrit à travers leur propre langue. Mais ce dispositif est en régression du point de vue quantitatif et qualitatif : les anciens partent et ne peuvent donc pas former les nouveaux (avant il y avait ceux qui avaient un contrat d'éducation payés 1600 euros, contrats de 6 ans, depuis peu certains de ces contrats sont terminés et remplacés par des contrats aidés payés entre 600 et 800 euros, contrats de 2ans, pour exemple, il n'y a plus d'ILM en kali'na cette année), la formation avait presque disparu et est réapparu cette année, tous les ILM ont bénéficié d'une semaine de formation (GRAC), il s'agit de formations de bassins, il n'y a plus de grands

regroupements des ILM sur Cayenne comme autrefois.

L'introduction des langues maternelles à l'école peut être envisagée sous deux aspects, celui des élèves et celui de la formation des PE et PE stagiaires en langues et cultures régionales. Car il est essentiel de former les enseignants de Guyane à des compétences minimales en linguistique, socio-linguistique et anthropologie. Il nous faut acquérir des savoirs dans les domaines du fonctionnement des langues et du langage en général afin de pouvoir identifier plus aisément les difficultés rencontrées par les élèves, pour proposer des remédiations adaptées. Il en est de même des savoir-être interculturels tels qu'une capacité à prendre du recul par rapport à sa propre langue/culture, à ne pas considérer ses propres références comme universelles

et à mettre de côté les stéréotypes liés aux langues et cultures locales.

De même, il est indispensable d'axer les apprentissages sur la langue orale à l'école maternelle, de scolariser le plus tôt et dans les meilleures conditions possibles les élèves pour qu'ils acquièrent un bagage langagier et linguistique qui leur permettra d'entrer de manière efficace dans la lecture.

Notons toutefois que la question de

la prise en compte de la langue maternelle des élèves est essentiellement traitée pour ce qui concerne les langues dites de Guyane, beaucoup plus rarement pour les élèves « issus de l'immigration ».

Du point de vue linguistique, un élève brésilien qui migre avec sa famille en Guyane ressemble à un élève amérindien de Camopi : tous les deux découvrent la langue française à l'école

(il y a cependant une grande différence : l'élève brésilien arrivant à Cayenne ou à Kourou baigne dans un environnement de langue française, pour se faire comprendre dans la cour par exemple ou en classe par ses camarades, il faudra qu'il parle le français, alors que l'élève amérindien de Camopi n'aura à parler le français qu'avec son enseignant).

### 3 - Développer la formation à l'enseignement du FLS .....

Depuis quelques années, on ne parle plus que de FLS, d'abord « français langue seconde » puis « français langue de scolarisation ». Ainsi, stages de formation et séminaires se succèdent et « l'enseignement du FLS » a été introduit dans les cours dispensés à l'IUFM de Cayenne. Mais malgré l'apparition de cours en langues régionales à destination des futurs PE ainsi que de formations « FLS », il manque une véritable pédagogie du FLS qui s'appuierait réellement sur les

langues maternelles des élèves car les ressources humaines sont insuffisantes.

Cette année scolaire, l'inspecteur de la circonscription du Maroni a demandé et obtenu un poste d'animateur pédagogique en FLS pour sa circonscription, c'est ainsi que Mme Schoen a fait une quinzaine d'animations pédagogiques FLS depuis novembre (date à laquelle elle est rentrée dans sa fonction).

Pour répondre aux difficultés

rencontrées par les professeurs des écoles à enseigner le français aux élèves non francophones, une méthode de FLS basée sur l'enseignement de l'oral a été créée par l'équipe du CASNAV de Guyane en 2003 : il s'agit de « Langage en fête », suivie en 2004 par la méthode de lecture « Tiki ». Le CASNAV, dont l'objectif est de travailler à une meilleure maîtrise de la langue, a vu ses effectifs diminuer d'années en années, alors que les besoins sont de plus en plus importants.

### 4 - La question des moyens .....

Dans certaines écoles, des enseignants de CLIN prennent des groupes d'élèves pour leur apprendre la langue française, mais leur nombre est insuffisant.

Une véritable prise en compte des différentes langues de Guyane sans préjugés politiques ou sociaux, une formation pratique et continue de tous les enseignants au FLS, un effectif de maximum 15 élèves par classe sont des

éléments de réponse à la non-francophonie des élèves : mais l'administration veut-elle s'en donner les moyens ?

Il existe bien une DAREIC, mais de quels moyens dispose-t-elle ? Et puis, elle a été supprimée un moment pour refaire surface ensuite. On peut vraiment se demander quelle politique se cache derrière tout ça. Le Brésil, pays voisin, mène une politique

éducative active concernant les langues maternelles depuis une trentaine d'années, il existe là-bas, ce que l'on appelle des « professeurs indigènes », ils ont des manuels, ces langues sont reconnues par la Constitution. Pourquoi ne se rapproche-t-on pas de ce pays non pas pour copier mais pour s'inspirer de son travail, pour collaborer, travailler ensemble ?